N° 16. (Iʳᵉ ANNÉE.) 29 NOVEMBRE 1829.

L'ORGANISATEUR.

L'ORGANISATEUR paraît une fois par semaine. — On s'abonne au bureau du journal, rue Saint-Maur-Saint-Germain, n° 17; chez PILLET aîné, rue des Grands-Augustins, n° 7; DELAFORÊT, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 7; et les directeurs des postes des départemens. — L'abonnement est de 25 fr. pour l'année; 15 fr. pour six mois, et 7 fr. pour trois mois.

MÉPRISE DU MÉMORIAL CATHOLIQUE.

Nous avons beau réclamer contre les méprises, involontaires ou calculées, dont l'école à laquelle nous appartenons n'a cessé d'être l'objet depuis quatre ans, les écrivains libéraux et les publicistes rétrogrades continuent à l'envi de nous juger, sans daigner préalablement lire et étudier à fond ce qu'ils sont si pressés de condamner. Dupes de préjugés contraires, entichés d'erreurs contradictoires, aveuglés par des passions opposées, ils ont une égale impuissance à supporter la lumière, et ils s'accordent à méconnaître la vérité qu'ils ne peuvent saisir. Il n'y a que quelques jours encore, que nous répondions au *Nouveau Journal de Paris*, sur le reproche d'avoir apostasié la liberté, et que nous indiquions, succinctement, de combien la doctrine que nous professons l'emporte sur les doctrines les plus populaires, par les améliorations qu'elle promet aux classes les plus nombreuses et les plus pauvres. Si nous n'avons pas oublié l'acte d'accusation dressé en cette occasion par la feuille libérale, il était fondé principalement sur le caractère religieux dont les disciples de Saint-Simon, fidèles à la route tracée par leur maître dans le *nouveau christianisme*, ont revêtu leurs théories philosophiques, et voilà pourtant qu'un champion de l'église romaine nous range hardiment, dans le dernier numéro du *Mémorial Catholique*, parmi les incrédules que nous nous efforçons de combattre. Ne sachant plus comment relever une bannière qui a perdu sa puissance attractive, l'apôtre de l'ultramontanisme ne trouve rien de mieux que de la déployer dans le désert pour ne pas l'exposer aux dédains et aux insultes de l'esprit du siècle; et, converti soudainement au gallicanisme, il conseille d'isoler l'église et de la séparer soigneusement de l'administration temporelle. « Tandisque le clergé se fortifierait, dit-il, en se séparant de l'état, la canaille incrédule s'apaiserait en l'en voyant séparé. Comme on ne nourrirait plus sa haine imbécille avec des lois sur *les communautés religieuses* et sur *le sacrilége*, ses dégoutantes vociférations ne retentiraient plus dans la France. Elle oublierait en quelque sorte que la religion existe, et la recevrait ensuite, plutôt comme une inconnue que comme une ennemie. Quant aux incrédules qui ne sont ni ignorans ni abjects, et qui forment comme la noblesse de l'incrédulité, ils savent fort bien, à quelque école qu'ils appartiennent, à celle de *l'Organisateur* ou à celle du *Globe*, qu'on *n'amortit pas la religion par la police*, non plus qu'on *ne la soutient avec des gendarmes, de l'or et des bancs de pairie.* » Si nous étions réellement incrédules, nous remercierions le *Mémorial Catholique* de nous avoir placés si haut dans la sphère que nous aurions choisie. Mais véritables défenseurs de la foi, de la vraie foi, de celle en qui reposent les espérances de l'humanité progressive, nous répudions hautement des distinctions que nous sommes fiers de ne pas mériter. Et pourrait-il en être autrement? Pour quiconque sent *en Dieu*, prévoit *en Saint-Simon*, et attend avec une religieuse confiance les derniers progrès réservésau genre humain; pour le nouveau chrétien qui croit et espère en l'ordre social où chacun sera, dès ce monde, récompensé selon ses œuvres; pour nous enfin, qui nous élançons avec amour vers un avenir, où l'œuvre divine sera entièrement sanctifiée, où nulle partie de la création ne sera rejetée du sein du Créateur, où la sollicitude de l'homme embrassera sans impiété et même par devoir toute son existence, où la fraternité universelle sera à la fois spirituelle et politique, où une catholicite parfaite aura renfermé le monde dans une grande unité; pour nous, pour tous ceux qui croient avec nous, le premier rang parmi les sceptiques ne vaut pas la place la plus humble dans la foule obscure qui, associée par ses seules sympathies à nos prévisions, saluera et chantera d'avance les merveilles *du règne de Dieu sur la terre.*

Eh bien! sommes-nous encore des incrédules, parce que notre foi s'allume au flambeau de l'avenir? parce qu'elle nous fait entendre le langage de Dieu dans les derniers âges de l'humanité? parce qu'elle contient le germe de prodiges nouveaux pour les beaux-arts, les sciences et l'industrie, au lieu de vivre de traditions usées, de se nourrir d'évocations sépulchrales, de se réchauffer péniblement à un feu qui s'éteint, et de ne soulever que des ruines? Certes, les hommes qui nous ont confondus avec les organes du criticisme (*le Globe*) contre lequel nous élevons constamment la voix; qui nous ont rangés parmi les sectateurs de l'individualisme, à la destruction duquel *l'Organisateur* est spécialement consacré; qui nous ont assimilés aux propagateurs de *l'anarchie des esprits*, alors même que nous signalions cette anarchie comme le fait le plus affligeant de notre époque, et que nous insistions sur la nécessité de croyances et d'affections communes, sous peine d'arriver à une entière dissolution sociale; certes, ces hommes, quoi que nous fassions, quoi que nous disions, continueront sans doute de ne pas vouloir nous comprendre. A leurs yeux on est incrédule dès qu'on n'admet pas tout ce qu'ils enseignent; dès que la foi s'applique à tout autre doctrine [illegible] à leur doctrine. C'est ainsi que les *pêcheurs de la Judée* [illegible] dules pour les scribes et les pharisiens, et [illegible]

saint Paul pour les augures de Rome. Mais nous dirons, avec M. Ballanche, à ces croyans d'un autre âge : « Vous êtes les juifs de l'ancienne loi, nous sommes les chrétiens de la loi nouvelle. »

Quel droit avez-vous à ce titre, nous dira-t-on? quel droit? Il est écrit dans le *nouveau christianisme* ; il repose sur le sentiment qu'a eu notre maître et qu'il nous a légué, des desseins ultérieurs de la Providence sur la destination terrestre de notre race immortelle! Il se fonde sur la prévision du développement futur des besoins et des facultés du genre humain ; prévision que donne la sympathie et que justifie l'histoire! Nous dirons de plus à nos accusateurs du *Mémorial* : Notre droit et notre mission sont implicitement annoncés par un homme dont vous ne sauriez récuser l'autorité, puisque c'est le chef même de votre école, celui qui, seul avec M. de la Mennais, a pu prêter le secours du génie à un colosse expirant. Ecoutez donc de Maistre : « Lorsque je considère dit-il, l'affaiblissement général des principes moraux, la divergence des opinions, l'ébranlement des souverainetés qu manquent de bases, l'immensité de nos besoins et l'inanité de nos moyens, il me semble que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses, ou qu'il va se former une nouvelle religion, ou que le christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire. C'est entre ces deux suppositions qu'il faut choisir, suivant le parti qu'on a pris sur la vérité du christianisme.

» *Cette conjecture ne sera repoussée dédaigneusement que par ces hommes à courte vue, qui ne croient possible que ce qu'ils voient.* Quel homme de l'antiquité eût pu prévoir le christianisme? et quel homme étranger à cette religion eût pu, dans les commencemens, en prévoir le succès ? *Comment savons nous qu'une grande révolution morale n'est pas commencée?* Pline, comme il est prouvé par sa fameuse lettre, n'avait pas la moindre idée de ce géant dont il ne voyait que l'enfance. » (*Considérations sur la France*, Pag. 66.)

Nous n'ajouterons rien à cette citation. Le génie *prophétique* et le génie *créateur* ont été contemporains : Saint-Simon posa la première pierre de l'édifice à la construction duquel nous nous glorifions d'être associés, pendant que de Maistre manifestait ses sublimes pressentimens. P. M. L.

L'OPINION PUBLIQUE ET LA FOI.

Nous vivons dans un tems de régénération. La société en travail se débat depuis long-tems pour sortir d'un état où son développement était arrêté, et pour revêtir une existence nouvelle qui satisfasse le besoin de progrès dont elle est incessamment tourmentée. Les premiers efforts devaient tendre à miner l'ancienne organisation, à discréditer les pouvoirs vieillis, à secouer les croyances relâchées. C'est ce qu'on a fait aussi complètement qu'on le pouvait faire. On a renié, non pas seulement ce qui constatait la foi ancienne, qui était devenue insuffisante, puisqu'elle n'était plus unique, suprême; on a été jusqu'à nier la foi absolument, jusqu'à en contester l'utilité, la nécessité, comme principe social, comme condition d'existence de la société.

Cependant, il n'est pas donné à l'esprit critique de se dérober à une nécessité, d'esquiver une loi providentielle. Tandis qu'on repoussait la foi, qu'on la rejetait avec dédain, avec raillerie, le problème se reproduisait inévitable, imminent. Il fallait trouver à la société une règle qui mît en accord ses idées et ses sentimens, d'où l'on pût déduire sa législation, sa morale, ses pouvoirs, enfin, d'après laquelle elle pût être et vivre. On a proclamé l'opinion publique : l'opinion, a-t-on dit, est la reine du monde. Si nous osons lever les yeux sur cette majesté d'invention républicaine, nous découvrirons bientôt que ce n'est autre chose qu'une foi travestie qui usurpe un empire qui ne lui appartient pas, et l'occupe par interrègne, jusqu'à ce que la légitimité se révèle et soit reconnue.

Ce qui peut frapper dès l'abord dans ce qu'on appelle l'opinion publique, c'est l'impropriété du nom lui-même. Y a-t-il rien, en effet, de plus étranger au peuple que ces décisions dans lesquelles on fait intervenir sa voix? Tous ces prophètes menteurs qui s'en déclarent les organes pour lui faire prononcer des oracles si contradictoires, tiennent-ils de lui leur mission? Est-il consulté, est-il compétent sur ces matières que l'on décide en son nom? A qui prétend-on persuader que ces questions, sur lesquelles les plus habiles sont désunis, l'occupent, l'émeuvent, ou qu'il en soupçonne même l'existence? Tout ce charlatanisme ne fait pas de dupes, excepté, peut-être, parmi les compères. Ceux-ci trouvent commode d'avoir sous la main une sanction vague, insaisissable, et dont ils n'ont guères de démentis à attendre. Chaque parti l'invoque et s'en dit appuyé, même celui qui, s'étant constitué le défenseur de la foi ancienne, devrait repousser cette intervention étrangère et profane.

Aussi, qu'arrive-t-il? L'opinion publique n'est, de l'aveu de tous ceux qui s'y réfèrent, qu'une opinion de majorité. C'est une pure question de nombres, et il s'agit seulement de savoir combien de voix, interrogées sur une proposition, se décideraient pour elle ou la rejeteraient. Suivant ce mode, la question, pour nous servir des locutions parlementaires, est posée par ceux qui l'ont élaborée, débattue, comprise, peut-être. Elle est destinée à être décidée par ceux qui ne s'en sont pas occupés, qui la comprennent moins, ou l'ignorent complètement. Ingénieux mécanisme qui, descendant ensuite dans des détails inférieurs, tend toujours à attribuer les fonctions à ceux qui sont incapables de les remplir!

Cette absurde conséquence ne se réalise pas, nous dira-t-on peut-être. L'opinion est toujours éclairée, dirigée; et la théorie qui attribue la suprématie aux infériorités intellectuelles, se trouve corrigée, ou plutôt démentie par la pratique. Nous le savons, et c'est précisément ce qui nous fait dire que cette opinion publique n'est autre chose que la foi sous une nouvelle forme, adoptant des idées, non pour elles-mêmes, mais à cause de ceux qui les produisent. Mais quels sont donc ces directeurs qui se sont établis en combattant le principe qui, sous ce déguisement transparent, fait leur for e véritable, et les adopte pour un tems ; ces nouveaux augures se sont substitués à un clergé qui avait perdu son autorité morale. Mais à leur tour, osent-ils se regarder l'un l'autre? Ont-ils une doc-

trine à laquelle la société se rallie? Ils ne s'accordent pas eux-mêmes ; par une plaisante susceptibilité, ils repousseraient comme une injure le soupçon de concert, de communion. Entre eux aussi, les questions se décident par le nombre, la raison se trouve du côté des boules. Que disons-nous? A peine il se trouve un de ces prédicateurs sans mission qui soit bien d'accord avec lui-même, et qui ait dans sa propre opinion une croyance vive et ferme. Ils ne sont pas infaillibles même à leurs yeux ; par une formule triviale, ils ont coutume d'annoncer, et l'on ne sait que trop qu'ils peuvent se tromper. Mais ils prononcent, parce qu'ils sont ou payés ou commis pour prononcer, et quand, par hasard, l'opinion d'une majorité délibérante se trouve correspondre aux sympathies de la majorité qui obéit, la perfection du système est atteinte. Malheur aux minorités dissidentes : il faut qu'elles se soumettent, et, ce qu'il y a de plus monstrueux en fait de tyrannie, qu'elles se soumettent sans conviction.

La foi, au contraire, est une règle qui produit l'infaillibilité, d'une part, et de l'autre, l'unanimité. Quand elle règne, c'est qu'il y a parmi les hommes une doctrine générale, souveraine, qui confère l'autorité, et sanctifie la soumission. Ceux qui la proclament en ont reçu la mission ; en même tems et par cela même qu'ils obéissent, ils ont le pouvoir de commander. Là ne sont plus ces opinions tumultueuses qui se succèdent en se culbutant, et qui effraient les consciences de leurs étourdissantes contradictions. La société vit sous une doctrine homogène, harmonique, continue. Le titre de ceux qui lui demandent d'y croire est d'y croire plus ardemment eux-mêmes. Il n'y a pas de dissentions parmi ceux qui enseignent ; il n'y a pas de doute parmi ceux qui écoutent. Il y a une communion d'idées et de sentimens ; il y a une foi, ou, pour traduire cette phrase dans le jargon de nos tems, l'opinion publique est unanime.

Cette unanimité, cette foi, est le résultat de deux conditions nécessaires. En premier lieu, il y a, comme nous venons de le dire, une doctrine générale, vivifiante, religieuse, qui éclaire, entraîne, anime la société. Ensuite, cette croyance, qui est celle de tous, il y a un petit nombre d'hommes, ce que jusqu'ici l'on a appelé un clergé, qui est constitué pour l'enseigner et pour la répandre. C'est à ces intelligences supérieures, à ces plus vives sympathies, que s'en rapportent toutes les intelligences, toutes les sympathies ; c'est là qu'elles aboutissent, pour ainsi dire, comme à un foyer où elles trouvent la lumière et la vie. Il n'y a plus d'hésitation, plus d'anxiétés. La société marche d'un pas ferme et d'ensemble vers un but qu'elle aime, sous des guides en qui elle se fie, parce que ce sont ceux qui connaissent le mieux et ce but et les voies qui y mènent. Ces guides sont connus ; ils forment un corps, ils ont une existence collective ; ils sont en vue : c'est la colonne lumineuse qui dirige la société en marche vers la destination promise.

Au contraire, quand il n'y a plus de foi, quand on abandonne les masses à leur propre jugement, et qu'on en appelle à l'opinion publique, il surgit un guide tantôt dans un coin de la société, tantôt dans un autre, en sorte qu'assourdie, tiraillée, elle ne sait à qui entendre, et tombe dans l'ignorance et l'apathie. Les problèmes ne sont plus livrés tout résolus, et elle ne peut les penétrer, les résoudre. Les préceptes l'appellent en sens contraires, les faux docteurs se contredisent et se discréditent ; et cette foi qu'ils imposent encore sous le nom d'opinion publique, tant est impérieux pour le peuple le besoin de croire, est vacillante, obscure, désunie.

Ainsi, cette affectation d'en appeler à la raison des masses n'est qu'une prétention vaine. Leur raison est moins satisfaite, car elles sont plus incertaines ; et pour que les lumières se répandent plus aisément parmi elles, on prend le parti de les éclairer moins.

Mais il y a quelque chose de plus révoltant encore. Un des traits saillans de la philosophie critique, c'est de ne se fier qu'au raisonnement qu'elle corrompt si souvent, et de mépriser les facultés sentimentales de l'homme. Lorsqu'on soumet les questions de morale sociale à l'opinion publique, on n'entend pas mettre en jeu le dévouement, exalter l'enthousiasme, appeler l'intervention céleste. Ce sont là des puérilités qui ne conviennent plus à la société émancipée. Alors c'est la voix du peuple qu'on adore comme une voix divine. L'arche sainte est muette, et c'est l'égoïsme qui rend les oracles. On s'adresse aux intérêts. On demande à chacun de calculer quel avantage il peut trouver pour lui-même, sous un point de vue matériel, dans une règle sociale, dans une disposition législative. Mais comme en définitive, dans cet assemblage d'intérêts contraires que renferme la société, il est impossible de pourvoir à quelques-uns, sans en sacrifier d'autres, il en résulte que ceux-ci ne trouvent aucune compensation pour le sacrifice auquel ils sont ainsi soumis. Il n'y a plus de dédommagement immédiat pour cette compression qu'exerce la force matérielle sur l'égoïsme qui murmure. La perfection imaginaire est d'établir l'équilibre entre les sacrifices et les avantages, et chaque citoyen est sommé tacitement de faire ces calcul, et d'établir la balance. Que s'il se trouve lésé, et l'on peut s'en rapporter au sentiment de l'individualité pour se le persuader, il y a une révolte intérieure qu'étouffe la force publique. Cette force est remise aux intérêts qui se trouvent prédominer, qui sont en majorité, et les autres leur sont soumis, en esclaves, en vaincus.

Aux tems où règne la foi, la société est poussée par des mobiles bien différens. L'égoïsme perd son influence, et le dévouement a la première place. Les intérêts sont satisfaits ; mais en vertu d'une vue d'ensemble, par des moyens généraux, les seuls qui soient vraiment efficaces. Alors, chaque membre de la société accomplit une fonction sociale, et cesse de s'agiter à l'écart pour des cupidités égoïstes. Tout est rapporté au bien-être général par le dévouement individuel. Les sacrifices, loin d'être pénibles et contraints, sont volontaires et accomplis avec joie ; car ils ne sont plus imposés par la force, ils sont demandés par la persuasion. On ne se croit plus alors le droit de faire ce qui ne nuit pas à autrui ; on se sent obligé de faire ce qui est utile aux autres, ou, en d'autres termes, ce que le sentiment religieux déclare être agréable à Dieu. Ces devoirs sont prescrits par ceux qui, plus dévoués

eux-mêmes à la société, les remplissent avec plus de rigueur et d'enthousiasme; et, de bouches si pures, ils sont reçus avec un aveugle amour. Leur accomplissement, quelque pénible pour l'individu qu'il puisse souvent paraître à des cœurs desséchés par des calculs qui sont faux d'ailleurs, tourne donc au profit général, en même tems qu'il contribue à la satisfaction individuelle, puisqu'il crée un mérite, et promet une récompense. C'est ainsi qu'on peut appliquer à une des plus belles facultés humaines ce que l'apôtre de la critique a dit de Dieu : « Si le dévouement n'existait pas, l'égoïsme aurait dû l'inventer. » J. A.

FRAGMENS D'UNE LETTRE SUR LA MUSIQUE.

Cette lettre était écrite depuis un mois, lorsqu'on nous a appris qu'un prélat, qui ne passe pas pourtant pour être imbu du rigorisme de Port-Royal, avait interdit les portse de l'église à la musique mondaine, qui voulait y exécuter une messe, à l'occasion de la Sainte-Cécile. L'auteur de la lettre, après avoir exprimé un sentiment bien vif d'admiration pour le talent de Mlle Sontag, continuait ainsi :

« Voilà qui est bien profane, pour un Saint-Simoniste qui prêche la venue de l'esprit et le règne de Dieu sur la terre! dirait un janséniste qui ne comprendrait pas tout ce qu'il y a de religieux dans la musique, tout ce qu'elle comporte de pureté, de noblesse et d'élévation. Et que font, dans la théologie chrétienne, les génies célestes, que chanter en chœur les louanges du Très-Haut! Que font.

Des séraphins les chœurs mélodieux,

Que ravir les cieux de leurs divins accords, comme dit Lamartine; que célébrer dans leurs cantiques harmonieux le principe éternel de toute harmonie! L'univers, pour l'homme qui n'en fait pas le misérable jouet de la fatalité; l'univers, aux yeux du croyant pénétré de respect, d'admiration et d'amour, en contemplant l'ordre merveilleux que le Créateur a mis dans ses œuvres; l'univers est-il autre chose qu'un magnifique orchestre dans lequel chaque être intelligent, soumis à l'impulsion providentielle, ne fait qu'exécuter, sous la direction du régulateur suprême, les mouvemens dont le concert et l'ensemble concourent à former la sublime, l'universelle, l'éternelle symphonie, qui est l'expression la plus élevée de la vie même de Dieu? Sans doute, il y a des voix discordantes, qui ne remplissent pas les vues du céleste compositeur, dans cette grande partition. Mais elles étaient plus nombreuses à l'origine des choses, et c'est précisément dans leur décroissance continue que se manifeste le caractère perfectible que le Créateur a imprimé à notre espèce. Quand le progrès sera tel que toute discordance aura cessé, ou sera seulement devenue imperceptible, alors il y aura sur la terre, c'est-à-dire dans les bornes étroites du *fini*, représentation aussi parfaite que possible de l'harmonie infinie. Alors, on pourra dire que le règne de Dieu ici-bas est arrivé; ce règne, que l'on invoque tous les jours, sans y faire assez d'attention, peut être, dans l'oraison dominicale : *adveniat regnum tuum*, fiat volontas tua, sicut in cœlo, *et in terra.*

» Mais les sons harmonieux des instrumens et de la voix ont-ils réellement quelques rapports avec l'harmonie universelle, me dira-t-on? Est-ce au théâtre, surtout, que la musique humaine peut figurer la musique divine, et faire naître des sentimens religieux? Oui, cette musique figurative existe, et pour mieux dire, elle seule mérite le nom que l'homme a donné à cet art divin! On la trouve dans toute sa puissance et sa splendeur, là où le prestige des accords revêt d'une expression plus vive ou plus gracieuse les passions qui ont Dieu et l'humanité pour objet, en comprenant l'humanité dans la patrie, pour les tems et les lieux où les affections sociales sont renfermées dans de certaines limites. Cette musique, entendue parfois dans les camps, retentit plus souvent sous les voûtes du temple, et ce n'est guère que son ombre que l'on peut rencontrer au théâtre, lorsque l'extinction du feu sacré a fait descendre l'action dramatique du sanctuaire sur la scène. Eh bien! c'est cette ombre que nous allons admirer aux *Italiens*, et cette ombre est encore tellement dominante, tellement souveraine, qu'on n'entend rien aux paroles et qu'on s'arrête peu à l'action. Toute l'attention des spectateurs est exclusivement acquise aux sons qui s'échappent de la voix et des instrumens; et ce n'est pas des mots que ces sons expriment, mais des modulations qu'ils forment; modulations qui, en charmant l'oreille, excitent vivement la virtualité harmonique de l'ame, et réveillent en elle toute les sympathies dont elle est douée, pour tout ce qui a l'amour pour principe, et l'ordre pour résultat.

» La musique, cependant, objectera-t-on encore, n'est pas toujours la langue du dieu d'amour, et le symbole de la concorde. Elle a servi aussi les passions violentes et destructrices; elle rallie même les sauvages dans leurs expéditions qui ont l'anthropophagie pour but! Qui l'ignore? qui le conteste? Mais est-ce la musique qui produit les appétits féroces du cannibale et la soif de sang des hommes exaltés dans les révolutions et les batailles? Non sans doute; elle n'est là que pour mettre l'ordre dans le désordre, pour faire marcher à l'unisson le groupe d'individus qui ont recours à elle, pour inspirer du moins, et cimenter la fraternité dans un certain cercle. Que la civilisation élargisse ce cercle, et adoucisse les mœurs de ceux qui le forment; que les divisions entre les peuples s'affaiblissent et disparaissent, alors la musique exercera son action sympathique sur un plus grand théâtre; alors, elle n'aura plus à stimuler des passions locales, à rallier sous un drapeau commun les membres d'une cité, pour porter la dévastation et le deuil dans une cité voisine. Toujours est-il qu'elle aura jusque là enfanté l'amour et l'harmonie parmi ceux qui l'auront prise pour auxiliaire, et qu'elle aura ainsi rempli sa mission, autant que les circonstances le permettaient. Tyrtée et l'auteur de la *Marseillaise* ont été, en effet, de grands harmonistes; et quelque déplorables que soient les malheurs qui ont signalé les guerres de la Messénie et la révolution française, il n'en est pas moins vrai que ces deux poètes ont poussé à l'union et à l'ordre dans l'étendue du cadre où ils voulaient agir.

» Oui, mon cher ami, la musique est de sa nature essentiellement *philorganique*, et par conséquent religieuse. Et qu'on ne lui conteste pas ce dernier caractère, parce qu'elle flatte les sens, et qu'elle contribue à embellir notre existence mondaine. Le tems de l'ascétisme est passé; les vues de la Providence, relativement à lui, sont accomplies; je te ferai cette démonstration une autre fois. »

A ces considérations en faveur de la musique, nous ajouterons que l'Eglise romaine en a reconnu et consacré la religiosité, et que le prélat qui cherche à la bannir du temple, fait, involontairement sans doute, acte de protestantisme, et tend à remplacer la vieille pompe du culte catholique par la nudité et la sécheresse des cultes réformés; à moins qu'il ne proscrive la musique à cause des musiciens, ce qui serait plus conforme aux traditions de l'intolérance ecclésiastique qu'à la parole de Jésus, assis à la table du pharisien, et recevant les parfums de la pécheresse.